

L'INFO DES PROS

Ateliers numériques - 2ème semestre 2021



Facebook, Instagram 28 septembre

>> Au téléspace

Atelier "découverte" de 8h45 à 11h00

Découverte des outils Facebook et Instagram, leurs principales fonctionnalités. Comment faire une publication, comprendre l'algorithme.

Atelier "avancé" de 13h30 à 15h45

Les publicités payantes, la boutique en ligne.

*Ateliers progressifs
Inscription possible à
l'un ou aux deux
ateliers.*

[Je m'inscris](#)



Les avis clients 19 octobre

>> A la Communauté de communes

1 session de 8h45 à 11h00

Où voir les avis laissés sur internet par les clients ? Faut-il répondre à tous ? Y a-t'il une méthode pour répondre aux avis ?

Voici un atelier pour prendre en main votre "e-réputation".

[Je m'inscris](#)



A vous de choisir ! En décembre

Selon vos besoins, nous pouvons organiser un atelier supplémentaire sur le numérique : Bien rédiger son post Facebook, faire des photos avec son smartphone, la sécurité sur le web, RGPD, la relation clients...

Faites remonter vos besoins sur le sujet.


[Mes besoins de formation](#)

Retrouvez toutes les informations des ateliers numériques sur le site [Vercors Entreprises.](#)




L'équipe du service économie et développement

Caroline Delavenne • Katherine Fossa • Alain Mouchiroud

 04 76 95 08 96

 economie-ccmv@vercors.org

 Communauté de communes du massif du Vercors
19 chemin de la Croix Margot • 38 250 Villard-de-Lans

www.vercors.org



VERCORS ENTREPRISES



Vercors Entreprises

Le site dédié aux professionnels du Vercors

Vercors-entreprises.org

Retrouvez toutes nos actualités grand public sur www.vercors.org
Suivez-nous sur les réseaux sociaux

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
En tant que professionnel du territoire de la Communauté de communes du massif du Vercors (CCMV), vous faites partie de la liste de diffusion du service économie & développement de la collectivité. Dans ce cadre, vous recevez des informations d'actualités liées à la compétence développement économique de la CCMV. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous pouvez à tout moment demander à ne plus recevoir ces informations.